5. L'occupation de la Ruhr n'est qu'un moyen d'arriver au paiement des réparations. La France réclame l'exécution du traité de paix; qu'il y a lieu de ne pas confondre le montant de la dette allemande et le chiffre qu'elle peut paraître en mesure de payer les années prochaines.

Le premier est fixé, le second doit être calculé par la Commission des Réparations, d'après les possibilités le paiement que l'Allemagne paraît devoir offrir d'après son état économique actuel et que les notes du gouvernement belge permettent d'évaluer.

Une nouvelle note serait envoyée de Londres

Londre, 3. — On prévoit que de nouvelles réunions du cabinet auront lieu la semaine prochaine, sans doute pour arrêter le texte de la note qui sera envoyée, croit-on, aux gouvernements français et belge, en réponse à leur dernière communication.

A en croire certaines informations, le gouvernement anglais ferait part à la France et à la Belgique de la décision à laquelle il aura abouti et les inciterait à se joindre à lui pour appliquer la mesure qu'il aurait résolu de prendre pour régler le problème des réparations.

Dans certains milieux, on déduit des déclarations de M Stanley Baldwin qu'il a l'intention de répondre prochainement au mémorandum allemand du 7 juin avec la collaboration éventuelle de l'Italie, et l'on attache un intérêt spécial au passage de la déclaration dans lequel le premier ministre affirme que le gouvernement de Rome est en accord complet avec le gouvernement anglais.

Lord Derby à Paris

Londres, 3. — Selon le « Daily News », lord Derby est parti hier pour Paris, où il s'entretiendra avec certains diplomates français.

La mort de M. Harding

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La carrière du Président

New-York, 3. — Le Président Warren-Gamaliel Harding était né le 2 novembre 1865, dans un village de l'Est de Ohio. Son père, qui exercait la profession de médecin, était issu de colons d'origine écossaise, venus aux Etats-Unis au XVIe siècle. Sa mère descendait d'une famille d'origine hollandaise, installée en Amérique à la même époque.

Après avoir été quelque temps maître d'école, le jeune Harding entra comme reporter, au traitement de neuf dollars par semaie dans un journal de la ville de Marion, « Le Marion Mirror ». Il acquit ensuite de ses deniers une feuille minuscule, « Le Marion Star » qu'il rédigeait, et même composait, dit-on ,à peu près seul.

Un mariage riche avec la fille d'un des principaux banquiers de la ville lui permit de consolider ce que sa position avait jusque là de précaire et de se lancer bientôt dans l'arène politique. Il avait adhéré au parti républicain et c'est comme champion de ce parti qu'il s'éleva peu à peu jusqu'à la magistrature suprême.

En 1904, il était élu lieutenant-gouverneur de l'Ohio, dont le gouverneur en titre était M. Myron T. Herrick, aujourd'hui ambassadeur des Etats-Unis à Paris. De cette époque, datait l'étroite amitié qui unissait l'ambassadeur et le défunt Président.

Sénateur de l'Etat de l'Ohio, M. Harding n'était pas un personnage de premier plan, lorsque s'ouvrit, en novembre 1920, la campagne présidentielle pour la succession de M. Woodrow Wilson. Rien ne le distinguait : ni talent de parole, ni talent de plume. Ce ne fut qu'au dixième tour de scrutin que la Convention républicaine le désigna pour son candidat à la présidence. Mais, une fois cette désignation faite, l'élection du candidat républicain fut un véritable triomphe. M. W. G. Harding obtint 404 voix contre 107 à son concurrent démocrate Cox.

Ce que fut la politique du Président depuis deux ans et demi, tout le monde le sait. Politique sans grand éclat, mais en définitive sage et prudente. A défaut de grandes idées et de programme ambitieux, M. Harding avait tout au moins du bon sens.

Le plus grand acte de sa présidence fut la conclusion des accords de Washington sur la limitation des armements navals, suivie de la conclusion de l'accord à quatre sur le Pacifique.

Tout dernièrement, un conflit avait surgi entre le Président et le Parlement. Le Président, partisan convaincu de la Haute-Cour de justice internationale, était résolu à lui donner l'adhésion et la participation des Etats-Unis. Le Sénat se montra d'un avis contraire.

Tel fut l'un des rares incidents de politique intérieure que l'on puisse retenir au cours de cette si brève présidence.

La grève générale des chemins de fer en Hongrie

Presque tout mouvement a cessé et la loi martiale a été proclamée

Budapest, 3. — Les mécaniciens des chemins de fer hongrois ont décidé de faire grève à partir de jeudi, à 17 heures. Sur toutes les lignes le mouvement a cessé, à l'exception des trains de voyageurs strictement nécessaires. La circulation des trains express a cessé complètement.

Les ministres ont tenu un conseil extraordinaire, au cours duquel ils ont autorisé le ministre de la justice à proclamer la loi martiale dans tout le pays.

Un militant disparu : Pierre BRIZON

L'ancien Député de l'Allier avait été professeur à l'Ecole professionnelle d'Armentières

Pierre Brizon, ancien député de l'Allier, est mort, ainsi que nous l'avons annoncé, mercredi matin, à Paris, des suites d'un anthrax.

Cette nouvelle inattendue a profondément ému les nombreux amis de l'ancien directeur de « La Vague ».

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, il avait occupé une chaire à l'Ecole professionnelle d'Armentières.

Venu de bonne heure au socialisme, Brizon était entré à la Chambre en 1910, et y siégea jusqu'au 16 novembre 1919.

Sa personnalité s'était surtout affirmée pendant la guerre : on se souvient des campagnes violentes qu'il mena, à cette époque, dans la presse et à la tribune, notamment contre M. Poincaré.

Depuis la scission de Tours, Brizon s'était attaché à rapprocher les tronçons épars du socialisme français.

Inlassablement, il montrait chaque semaine dans son petit journal qu'il avait appelé, il y a quelques jours, « Le Bloc des Rouges », les effets néfastes de la division. « Déjà nous sommes ramenés plus de cinquante années en arrière », écrivait-il. Il s'efforçait de réveiller l'esprit unitaire d'autrefois. « Ah ! si les pauvres Rouges français ravagés par la discorde pouvaient bientôt se guérir... Si les frères ennemis pouvaient tout à coup voir le mal qu'ils se font à eux-mêmes... » s'écriait-il.

Et cependant, Brizon n'avait point perdu tout espoir de voir le prolétariat français à nouveau uni. Il voyait, à travers la mêlée, certains signes précurseurs « d'un retour progressif au sens commun ».

Polémiste et écrivain de talent, il laisse quelques livres et des brochures qui ne disparaîtront pas. Il faut signaler aussi les monographies des puissantes sociétés industrielles et des grandes fortunes — véritables pages d'histoire.

D'une phrase, d'un mot, il caractérisait une époque, un homme. Il appelait Jules Guesde « Le grand Semeur au geste magnétique » — Paul Lafargue « Le Démolisseur de Bastilles, le fin débourreur » ; Edouard Vaillant, « La Science et la Conscience » ; Jaurès, « La voix, le trait-d'union et l'encyclopédie, l'assembleur d'hommes et l'entraîneur de foules ».

Pierre Brizon n'était âgé que de 45 ans. Il est arraché trop tôt à la classe ouvrière qu'il aima profondément et qu'il servit avec un dévouement passionné.

P. DELCOURT
Conseiller général du Nord.

Un enfant de Mons est disparu depuis un mois

Un élève de l'école moyenne de Mons (Belgique) Joseph Remacle, domicilié à Estinnes-au-Mont, âgé de 14 ans, est disparu depuis le 4 juillet dernier.

Voici son signalement : taille, 1 m. 45 ; cheveux châtains ; yeux bruns ; figure ronde.

Le jeune homme portait une chemise blanche à rayures mauves, un col blanc avec cravate verte, un costume brun foncé, des bas de sport, des bottines noires à lacets et une casquette de collégien à longue visière.

Signe particulier : une cicatrice au mollet droit.

Les recherches faites jusqu'à présent n'ont donné aucun résultat et les parents remercieraient les personnes qui pourraient leur fournir des renseignements.

Max Linder, mari pour de bon

Paris, 3. — Hier, à 16 heures, à la mairie du XVIe, fut célébré un mariage très cinégraphique.

Les mariés se nommaient Mlle Hélène Peters et M. Gabriel Levielle. Ce dernier nom ne vous dit pas grand'chose ? Sachez pourtant que tel est le vrai nom de Max Linder.

On nous dit que Max joua, de façon parfaite son rôle de jeune premier.

Marty, à Hyères

Hyères, 3. — Marty, élu en octobre 1922 et en avril 1923, conseiller général d'Hyères, viendra le six ou le huit août séjourner dans ce canton ; il passera notamment une semaine à Hyères chez le frère de l'adjoint au maire.

Un bandit fameux a été exécuté

C'est Zenk Amar, qui fut deux fois condamné à mort

Constantine, 3. — Mercredi, au lever du jour a été exécuté, sur la place Duvivier, le fameux bandit Zenk Amar, qui fut deux fois condamné à mort. L'exécution avait été retardée à cause des fêtes indigènes de Aïd Kebir.

EN DEUX LIGNES

Bilbao. — Explosion à bord d'un chalutier, 2 tués et 4 blessés.

New-York. — On annonce l'adoption des huit heures dans l'industrie américaine de l'acier.

Les Reines du Carnaval de Somain

La Fête de Bienfaisance organisée par la Ville de Somain prend réellement de grandes proportions. Un jour nous sépare encore de cette belle fête et chacun rivalise d'entrain pour que rien ne cloche.

On sait que le cortège comprendra un certain nombre de reines dont déjà nous avons fait connaitre quelques-unes.

Il nous reste à montrer à ceux qui ne connaissent pas encore les jolies frimousses des Reines de l'Université Floréal et de la Société de Gymnastique, celles de la Reine « des surprises » et de « la Reine du Char de l'Hôpital ».

Il reste maintenant à souhaiter que le soleil fasse rayonner la beauté de toutes ces gracieuses reines d'un jour.

Au centre : Mlle Olga GERNAY, Reine du Char de l'Hôpital, entourée de Mlles Zoe LEFAUT, Reine de l'Université Floréal et Félicie BAILLIEUX, Reine de la Société de Gymnastique de Somain.

Au centre : Mlle Gabrielle GOSSARD, Reine des Surprises. — A sa droite, Mlle Marie LECUTTIEZ, 1re demoiselle d'honneur. — A sa gauche, Mlle Marie LORIAUX, seconde demoiselle d'honneur.

Le quartier insalubre de la Verrerie, à Anzin

UNE VUE DES MAISONS INSALUBRES DU QUARTIER DE LA VERRERIE

Tous les Anzinois connaissent le quartier de la Verrerie et je crois que beaucoup d'entre eux, pour ne pas dire la totalité, seront de mon avis lorsque je dis que ce serait un devoir social, fondé sur l'intérêt personnel le plus incontestable que de procéder à la destruction des tristes immeubles qui le composent. Ces taudis sont — la chose n'est pas douteuse — des foyers permanents de toutes les maladies, et la tuberculose doit y trouver en premier lieu un terrain des plus fertiles.

Il ne faut pas oublier que c'est souvent des foyers de ce genre où les habitants vivent les uns sur les autres, qu'est venu le germe qui va contaminer l'habitant d'une maison salubre.

Beaucoup de discours ont déjà été prononcés par nos repopulations, mais qu'ils me permettent de leur dire qu'en remplaçant un taudis par une habitation saine, cela ferait beaucoup plus pour la repopulation que des péroraisons bien souvent inutiles.

Chaque travailleur devrait avoir, avec un loyer en rapport à son gain, un foyer sain et gai. Ce serait déjà un acheminement vers le bonheur désiré.

Mais pour cela ,il serait nécessaire que nous ayons une politique de santé publique qui jusqu'alors nous a toujours fait défaut.

En luttant contre les taudis, nous pensons à nous, car se préoccuper de la santé publique, c'est se préoccuper un peu de la sienne propre.

N'hésitons donc pas et demandons à bref délai la disparition de ce quartier insalubre, infect même, en ayant soin de sous-entendre que des logements sains seront construits au préalable pour recevoir les habitants actuels de la verrerie.

J. DEGUISE.

Un planteur de houblon fusilla son commis

IL Y IRA AU BAGNE

Dijon, 2. — La Cour d'assises de la Côte-d'Or a condamné à vingt ans de travaux forcés Poupon Gustave, 54 ans, planteur de houblon à Foncegrive (Côte-d'Or), qui, le 17 mai dernier, tua d'un coup de fusil son employé Ballet Victor, 45 ans, qui venait lui adresser une réclamation. Son crime commis, Poupon était allé se cacher dans la forêt voisine, où il fut cerné et pris par les gendarmes.

Sous la roue d'un moulin

Nogent-le-Rotrou, 3. — A Bonneval, le jeune Robert Dupré âgé de trois ans, s'amusant près du moulin de Coteau, exploité par ses parents, s'approcha trop près de la prise d'eau dans laquelle il tomba. Il fut entraîné sous la roue du moulin qui le happa et le renvoya horriblement broyé.

La Valse des Bons de Cessions

On a arrêté à Lille deux anciens employés aux Dommages de guerre

Le « Réveil du Nord » relatait dans son numéro du 25 Juillet dernier les exploits audacieux de deux escrocs, Jarry Georges-Lucien, et Pierre Hennion, qui furent arrêtés la veille par la police locale d'Avesnes et écroués à la Maison d'arrêt. Les dernières victimes avaient été M. Ducrot, ancien marchand de chiffons, habitant Avesnes, 31, rue Sainte-Croix qui donna l'alarme, M. Salé, route de Landrecies et M. Schmitz, rue Ducrot.

Ces arrestations avaient évidemment fait sensation et les plaintes continuèrent à affluer sur le compte de Hennion et de Jarry. Notre numéro du 27 Juillet citait le cas de Mme Vve Salez Anselme, née Quinsien Julia, qui avait plus en de nouvelles d'un titre de créance de 1.000 fr. confié à Jarry.

Aux aguets, la police poursuivait activement ses recherches. L'escroquerie est un art difficile qui suppose des relations et toujours de l'audace. N'y aurait-il pas eu corruption de quelques fonctionnaires des Régions libérées ? De fil en aiguille, les soupçons se firent plus précis et ils portèrent cette fois sur deux employés aux dommages de guerre. La direction de la rue Saint Bernard, à Lille, s'en émut et, avant-hier, révoquait sans forme de procès les deux employés MM. Gilbert et Vanderbout, appartenant au Service de la liquidation des Dommages de guerre, à Lille.

La brigade mobile, qui sans doute avait indiqué la piste, ne manqua pas de « cuisiner » les deux individus avec toute l'habileté d'une tactique éprouvée.

En fin de compte, un mandat d'arrêt a été lancé contre eux et ils ont été cueillis hier, à leur domicile, inculpés de complicité aux délits d'escroquerie et usage de faux. Il s'avère qu'une de leurs opérations aurait abouti au détournement d'un bon de cession de 100.000 francs.

L'affaire est grave, outre que la culpabilité des deux ex-employés ne tardera pas à être mise en plus nette évidence, il est vraisemblable que nous ne tarderons pas à connaître de nouvelles arrestations. Les escrocs d'Avesnes opéraient sans doute sur une large échelle, soit dans un entourage étranger au Service des Régions libérées, soit auprès du personnel de ce service où ils rechercheraient prudemment les figures « sympathiques », susceptibles de coopérer à leurs manœuvres.

Deux nouvelles arrestations

Avesnes, 3. — M. Drochon, Commissaire de la brigade mobile, aidé de l'inspecteur Jeannaire, a procédé aujourd'hui à deux nouvelles arrestations pour complicité dans une affaire d'escroquerie aux dommages de guerre. Les deux individus arrêtés auraient touché 500 fr. pour délivrer un bon de cession vendu à Valenciennes 70.000 fr. au Comptoir d'achats. On s'attend encore à de nouvelles arrestations.

Un cycliste tué par un rapide à Phalempin

Un pénible accident s'est produit dans la soirée d'hier, vers 17 h. 15, au passage à niveau de Phalempin, situé au kilomètre 231.600.

Alors que le rapide 320, de Lille à Paris, arrivait à une allure de 70 kilomètres à l'heure, un cycliste imprudent voulut traverser la voie. Le malheureux fut pris en écharpe par la lourde locomotive et son corps fut littéralement broyé.

Une enquête est ouverte pour établir l'identité de la victime.

La Réforme de l'Enseignement

Le « Journal Officiel » publiera demain l'arrêté du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts concernant les horaires et les programmes de la classe de sixième. La section « B » est supprimée et tous les élèves doivent apprendre le latin : 2 h. de classe par semaine ; obligation de confier à un même professeur l'enseignement du français et du latin d'une part, celui de l'histoire et de la géographie d'autre part ainsi que la règle de grouper les heures de classes d'un même maître, deux par deux.

La part des sciences et des langues reste la même que dans l'ancienne section « A » de 1902 etc., etc., et une Commission sera chargée à partir du mois d'octobre prochain d'étudier la question du certificat d'études classiques élémentaires.

Une Anicho se de 14 ans victime de manœuvres coupables

La gendarmerie d'Aniche enquête sur une grave affaire d'avortement qui aurait été commis sur une jeune fille de 14 ans, avec la complicité de plusieurs personnes, parmi lesquelles des mères de famille.

Nous ne voulons pas citer des noms pour éviter d'entraver l'action de la police, mais les coupables seront vraisemblablement livrées sous peu à la justice.

Une main émergeait de l'eau d'un puits

Quelqu'un aurait vu cela et la police enquête

Amiens, 3. — Le Parquet d'Amiens a ouvert une enquête au sujet de la disparition de M. Hippolyte Demollien, âgé de 75 ans, domestique chez Mme veuve Guillot à Saint-Souflieu. Sa disparition remonte aux premiers jours du mois de mai et coïncide avec une querelle qu'il eut avec un parent de Mme Guillot.

La rumeur publique prétend que M. Demollien a été victime d'un assassinat. Un habitant de la commune prétend avoir vu une main émerger de l'eau dans un puits très profond d'où s'échapperait depuis une odeur de putréfaction.

L'enquête se poursuit et le Parquet va faire explorer le puits.

Deux nouvelles explosions aux Mines de Charleroi

Un ouvrier a été blessé trois autres sont mourants

Bruxelles, 3 (De notre correspondant particulier). — Deux nouvelles explosions se sont produites la nuit dernière dans le Bassin de Charleroi. A l'étage 770, au puits N° 2 des charbonnages des Carabiniers à Pont-de-Loup, par suite du bris d'une lampe électrique, le grisou s'est enflammé.

Deux ouvriers, les nommés Constant Barra, demeurant à Pont-de-Loup et Emile Tritou, demeurant à Farciennes ont été atrocement brûlés. Ils ont été conduits à l'Hôpital du Chapelet dans un état désespéré.

— A la couche de la Grande Veinette, alors que deux ouvriers étaient en train de bourrer des mines, une explosion s'est produite. Deux ouvriers ont été pris sous l'éboulement provoqué. L'un d'eux nommé Auguste Georges, 41 ans, marié, père de deux enfants, demeurant à Jumet avait cessé de vivre quand on parvint à lui ; quant à son camarade, Joseph Begham, 26 ans, il était horriblement brûlé à la figure et portait des contusions sur tout le corps. Il a été transporté à l'infirmerie de la Compagnie dans un état désespéré.

C'est le quatrième coup de grisou qui se produit dans les charbonnages de Charleroi, en quelques mois. Les premiers avaient fait cinq victimes.

"Attention Guillaume !"

Mme SEZNEC NE POURRA PLUS VENIR VOIR SON MARI

Morlaix, 3. — Mme Seznec, qu'accompagnaient ses enfants, avait eu, hier après-midi, une entrevue avec son mari. Elle lui parla de la date du 13 juin, qui tient une si grande place dans l'instruction de l'affaire, et en partant elle lui dit : « Attention Guillaume, attention ! » Le juge d'instruction qui en raison de la lettre écrite à l'encre sympathique envoyée de la prison par Seznec à sa femme, se méfiait, a décidé de supprimer toutes entrevues entre les époux.

Le pain ne va-t-il être vendu moins cher ?

Moulins, 3 — A la suite de l'apparition des blés nouveaux, le cours de cette céréale au marché de Moulins a subi une baisse de 11 fr. par quintal, soit 81 fr. au lieu de 92 fr. la semaine dernière. La farine a été cotée à 120 fr. au lieu de 125 francs.

Le temps d'aujourd'hui

ASSEZ BEAU

Ciel nuageux avec belles éclaircies; brume le matin. Température minimum 9°

DERNIERE HEURE

Les documents échangés entre les Alliés

La réponse belge au questionnaire anglais du 13 juillet

Bruxelles, 3. — On publie le texte de la réponse du gouvernement belge au questionnaire du gouvernement britannique du 13 juillet.

Voici la substance de ce texte :

1° Pour que la résistance passive soit considérée comme ayant cessé, il faut que le gouvernement du Reich et ensuite les autorités subordonnées, y compris les gouvernements et les autorités des états allemands intéressés, rétablissent le « statu quo » existant sur les deux rives du Rhin avant le 11 janvier 1923, c'est-à-dire qu'ils retirent toutes les ordonnances, décrets et instructions contraires à ce « statu quo » ;

2° La cessation de la résistance passive ne doit pas être considérée comme équivalent de la collaboration active des populations allemandes aux mesures des autorités occupantes. Il suffira que ces populations ne contrarient pas les dites mesures ;

3° Le gouvernement du Roi pense que les conséquences de la fin de la résistance passive seraient qu'un certain nombre de personnes emprisonnées ou expulsées pourraient être graciées ou autorisées à rentrer.

4° Les Gouvernements belges et français donneraient un caractère moins militaire à l'occupation qui serait limitée aux mesures indiquées dans la notification du 10 Janvier faite au Reich.

Sa réponse à la lettre de Lord Curzon du 20 Juillet

Bruxelles, 3. — Voici résumée la note remise le 30 Juillet au Gouvernement anglais par le baron Moncheur, en réponse à la lettre que Lord Curzon lui avait adressée le 20 Juillet :

Pas de réduction de la dette de l'Allemagne vis-à-vis des pays qu'elle a dévastés.

Le Gouvernement britannique prévoit des discussions entre alliés, dans le but d'élaborer un plan détaillé d'un règlement financier général et définitif. Deux moyens ont été spécialement envisagés à cet effet : l'annulation des dettes interalliées et la priorité des régions dévastées.

La Belgique, n'a pas à entrer dans le fond même du 1er moyen, qui ne la touche pas directement en raison du régime spécial que lui a accordé le traité de Versailles et les accords interalliés y annexés.

En ce qui concerne la priorité des régions dévastées, le gouvernement belge croit qu'il

---

FEUILLETON DU 5 AOUT 1923 — N° 14

L'ESPIONNE DE L'EMPEREUR

Grand Roman d'amour et d'aventures, par Hector FLEISCHMANN

PREMIERE PARTIE

Pour tuer Bonaparte

VI

LE CITOYEN MASCLET FAIT DU ZÈLE

— SUITE —

De fait, il refusait de renseigner les mouchards. Tandis que Masclet l'interrogeait, le commissaire de la police générale l'observait attentivement et, à brûle-pourpoint, coupant la parole au sous-préfet, dit à l'homme :

— Tiens ,tu n'es donc plus à Vannes, avec Limoëlan ?

Un éclair brilla aux yeux de l'homme.

Il fixa son regard sur Devilliers-Duterrage, parut chercher dans ses souvenirs et cracha avec fureur :

— Renégat !

— Bon ! bon ! sourit l'injurié. Te voilà reconnu, Gaucher, dit Fleur-de-Roi.

Et s'adressant aux gendarmes :

— La prise est bonne. Emballez-moi ce quidam et ouvrez l'œil. C'est un renard.

La recommandation eut pour effet de faire serrer des cordelettes aux poings de l'homme. Il ne se défendait d'ailleurs point, comprenant l'inutilité de la résistance parmi les soldats et la maréchaussée. Entre ses dents serrées, il continuait à grogner avec une sourde fureur de bête fauve prise au piège :

— Renégat !... Renégat !... Renégat !...

Pour le commissaire, c'était là une vieille histoire : quatre ans déjà ! Au temps d'une de ses missions en Vendée, il s'était fait passer en certains endroits pour un ancien émigré chargé par les princes, pour lors à Londres, de recueillir des renseignements sur l'état de l'esprit public. Il avait ainsi dupé quelques chouans, entre autres ce Limoëlan qui avait organisé peu après l'affaire de la machine infernale de nivôse. Ce Gaucher, dit Fleur-de-Roi, était alors aux ordres de Limoëlan. Avec son maître, il avait habilement glissé à travers les mailles du commissaire. De là l'avis du mouchard : « C'est un retard ! » Parbleu ! il avait brûlé la politesse aux mouches !

Le souvenir de cette aventure n'arrêta guerre en cet instant Devilliers-Duterrage. Vieilles histoires que cela ! Affaires réglées ! Il avait d'autres chouans à chercher.

Revenu dans le pavillon du jardin, il avait aisément trouvé le chemin suivi par Cléry et le chevalier pour s'échapper. A son tir le suivit, traversant les mêmes chambres, le grenier, se hissant au toit. Les branches de l'arbre allongées vers les tuiles lui firent comprendre aussitôt que les fugitifs avaient choisi ce périlleux moyen d'évasion. Une des branches pendait cassée net, et la brisure était fraîche sur l'écorce. Ils ne pouvaient être loin. Sans s'arrêter en d'inutiles constatations, le commissaire rejoignit Masclet. Une dernière fois on interrogea Charlier. Les conspirateurs avaient-ils une autre cache à Boulogne ? Cette fois, l'armateur peut nettement affirmer : non. Cependant il se ressouvint d'un individu gîté à Capécure, où les débarqués d'Angleterre trouvaient quelquefois une voiture, cabriolet ou vieille patache, leur permettant d'éviter la diligence de la ville. Sur-le-champ Masclet décida de se lancer sur cette nouvelle piste. Là, peut-être on n'arriverait point trop tard. Le commissaire cependant, rendu plus circonspect par ce qui venait de se passer, fit quelques observations, mais, péremptoire, le sous-préfet conclut :

— J'ai la responsabilité de l'enquête, je la garde, et je me charge de tout.

Résigné, le commissaire acquiesça :

— Allons.

Et, après avoir laissé quatre hommes pour garder le refuge désormais vide de la conspiration, la troupe se dirigea vers la Lane pour toucher à Capécure.

On allait rapidement à travers la nuit noire, en silence, dos courbé sous la pluie, tête basse sous le vent qui faisait rage dans la ténèbre. Masclet et le commissaire guidaient la troupe. Peu d'instants après on arrivait aux berges de la rivière qu'on remonta vers la passerelle.

Brusquement Masclet s'arrêta !

— Silence, dit-il, voilà nos hommes.

Et, confusément, à travers la pluie et dans la nuit, on distingua une voiture sans lumières arrêtée au bord de l'eau.

— Il ne s'agit pas maintenant de manquer ces oiseaux-là, souffla à voix basse Masclet redevenu plus joyeux. Votre avis, citoyen commissaire ?

Le citoyen commissaire, ainsi interpellé en sourdine, hocha la tête.

— Mon avis, dit-il enfin, est que cela me paraît étrange et bien enfantin de la part de ces muscadins.

Masclet jugea inutile de demander la raison de cette opinion. Les hésitations et les finesses de Devilliers-Duterrage commençaient à lui paraître hors de saison. Sèchement il résuma :

— Je vous demande comment nous allons capturer nos gaillards ?

— De deux choses l'une, riposta le policier, ou les hommes que nous cherchons sont dans la voiture, et dans ce cas ils attendent un complice, ou bien ils ne sont point arrivés encore, et, dans les deux cas la prudence commande d'attendre.

— Attendre ! attendre ! grommela le sous-préfet, pour que nous nous fassions faire la barbe comme à l'instant.

— Je donne mon avis, répliqua le commissaire. Vous êtes libre de le suivre, citoyen sous-préfet.

Et il se retira à l'écart, en homme désormais indifférent à la tournure des événements. Cependant la justesse de son raisonnement avait frappé Masclet. Le conseil pouvait être bon à suivre. Il dispersa donc ses hommes sur le remblai de la berge, où ils se couchèrent à plat ventre. Ils eurent l'ordre de tenir leurs armes prêtes. Avec trois gendarmes, Masclet et le commissaire se postèrent derrière la ligne noire des ormes bordant la rivière, et, l'oreille aux écoutes, l'œil aux aguets, toute la troupe darda son attention sur la berline énigmatique.

Immobile et noire, elle était là toujours. Ses chevaux hennissaient de temps à autre. On discernait confusément la silhouette de deux hommes, couverts de grands manteaux à collet, sur le siège. Au reste nulle lumière aux lanternes, contrairement aux arrêtés pris par le citoyen sous-préfet. On en pouvait conclure que les individus de la voiture avaient le plus grand intérêt à dissimuler leur présence et à passer inaperçus.

La faction des policiers durant depuis un grand quart d'heure déjà quand, à quelques pas de la voiture apparut une petite silhouette. Elle marchait rapidement, les mains au dos, d'un pas pressé et égal. Aussitôt du siège se laissa glisser un des deux hommes en manteau à collet. Il rabattit le marchepied, ouvrit la portière et tendit la main à l'arrivant. Celui-ci se hissa d'un mouvement brusque, et la portière fut refermée sur lui.

— Attention ! commanda Masclet à ses hommes.

Mais son ordre venait trop tard. Déjà la berline, les chevaux enveloppés d'un large coup de fouet, avait pris le grand trot. D'un bond, les gendarmes s'étaient dressés, mais un des leurs, perdant pied sur l'herbe glissante, venait de faire un bruyant plongeon dans la rivière. Ses camarades s'empressèrent, lui tendirent la crosse de leurs fusils, et ruisselant, l'homme grimpa à la berge. Cependant, Masclet et le commissaire à leur tête, les autres gendarmes avaient pris leur course. Gênés par leurs fusils, embarrassés par leurs sabres, ils n'étaient pas en force pour lutter de vitesse avec la voiture vigoureusement enlevée par les deux hevaux. Seuls Masclet et Devilliers-Duterrage, libres de tous leurs mouvements, pouvaient activer leur course. Ils s'étaient élancés à la suite de la voiture, commandant à leurs hommes par un rapide :

— Au galop ! nous les tenons !

A la vérité, ils en pouvaient douter. La berline roulait rapidement sur la route boueuse, franchissant en grands bonds les fondrières, soulevée par le trot des alezans par-dessus les profondes ornières. Tout en galopant, Masclet s'était tâté, mais il avait reconnu qu'il était sans armes. Le commissaire avait trouvé son pistolet habituel dans la poche de sa houppelande. Levant le chien, il trébucha et roula sur le pavé. Masclet ne s'attarda pas à le relever, et poursuivit son galop. Il entendait retentir, derrière lui, celui des gendarmes et se sentait en force pour tenter l'escalade de la voiture.

De leur côté, les voyageurs semblaient s'être aperçus de la poursuite furieuse dont ils étaient l'objet. Sur le siège, un des deux hommes s'était levé et tentait de discerner dans l'ombre ceux qui lui couraient dessus. Peu rassuré, sans doute, il avait donné des ordres au cocher, car le galop des chevaux redoubla et maintenant, comme une trombe avec un souffle d'ouragan, la voiture brûlait le pavé.

Masclet, haletant, gagna quelques pas sur elle au tournant de la route. Il coupa à travers champs et la toucha presque à quelques toises du coude du chemin. La boue l'éclaboussa, l'aveugla. Il redoubla de vitesse et, enfin, avec un rugissement de joie conquérante, parvint à saisir, au risque d'être lancé sous les roues, un des ressorts de l'arrière-train du véhicule.

(A suivre).